

LES VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS

FONDAMENTAUX

CONTEXTE

Le dispositif de visite en présence d'un tiers ou plus communément appelé « visite médiatisée » prévu à l'article 375-7 du code civil et le décret 2017-1572 du 15 novembre 2017, est ordonné par le juge des enfants. Il vise à protéger, à accompagner et à évaluer la relation entre l'enfant et son /ou ses parents. La visite s'effectue soit en présence permanente de ce tiers, soit en présence intermittente de ce tiers qui devra en rendre compte à l'ASE et au juge des enfants. La mise en œuvre de ces visites peut s'avérer parfois comme l'un des exercices les plus complexes. Cette mission revêt à la fois une dimension juridique, mais aussi expérientielle, du côté de la pratique et de l'éprouvé. Elle convoque des compétences techniques, mais aussi une capacité à juguler la part émotionnelle active et parfois vive, générée dans la situation. Cette formation vise le développement et le renforcement des connaissances et compétences des professionnels afin de faire de la visite un processus bientraitant et protecteur.

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre législatif des visites en présence d'un tiers pour mieux en intégrer les impacts sur la posture du professionnel
- Identifier les différentes formes de visites en présence d'un tiers rencontrées dans les pratiques professionnelles, leurs enjeux pour l'enfant et le parent
- Clarifier les outillages nécessaires à une visite adaptée, en présence d'un tiers
- Savoir agir dans des situations de tension relationnelles
- Savoir ajuster sa posture professionnelle

CONTENU

- Le cadre législatif des visites en présence d'un tiers : fondements juridiques et éthiques
- Les différents types de visite existantes, leurs objectifs et enjeux pour l'enfant et le parent
- Le rôle de chacun au cours des visites en présence d'un tiers
- L'importance de la communication
- L'adaptation à l'espace où se déroule la visite
- L'accompagnement spécifique à mettre en place
- Les outils à utiliser
- Comment agir dans les situations de tension relationnelles ?
- L'adaptation de sa posture professionnelle

Intervenant.e

Consultante en travail social dans le secteur de la petite enfance

Dates et lieux

Nous consulter

Public

Professionnels du secteur social et médico-social

Durée

14 heures - 2 journées
En continu

Tarif

En inter : 200€/j/pers.
En intra : nous contacter

Prérequis

Aucun

Méthodes mobilisées

Alternance d'apports théoriques et d'échanges, situations concrètes

Modalités d'évaluation

Évaluation préalable des attentes, évaluation à chaud, évaluation à froid (quizz, questionnaires, ...)

Accessibilité handicap : Le CEFRAS souhaite être informé des besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR.

Référents handicaps :
Martine SEILLER m.seiller@cefras.com ;
Lydie GUILLET l.guillet@cefras.com ;
Bénédicte DROVAL b.droval@cefras.com